

Vérification des antécédents judiciaires par le CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Toute personne candidate ou toute personne qui exerce des fonctions ou sa profession au sein de l'établissement doit déclarer si elle a des antécédents judiciaires au Canada ou à l'étranger, sauf si elle a obtenu une suspension du casier judiciaire (anciennement appelé le pardon).

Toute personne déclarante doit remplir les sections de ce formulaire qui lui sont applicables. Pour l'étude de son dossier par l'établissement, la personne déclarante peut joindre à ce formulaire tout document qu'elle juge pertinent (acte d'accusation, jugement ou procès-verbal de la décision de la cour, engagement, ordonnance, demande de suspension du casier judiciaire, ses observations écrites).

AVIS

- Tout formulaire de déclaration des antécédents judiciaires sera retourné à la personne déclarante dans l'un ou des cas suivants : formulaire incomplet, non signé;
- Toute fausse déclaration de la personne déclarante pourra entraîner respectivement le rejet de sa candidature ou l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires;
- Tout refus de la personne déclarante de collaborer avec l'établissement pourra entraîner le rejet de sa candidature ou l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires;
- L'établissement ne peut prendre en considération que les antécédents judiciaires qui ont un lien direct avec les fonctions ou avec la profession à exercer ou exercée au sein de l'établissement.

Renseignements personnels

Afin d'effectuer la vérification de vos antécédents judiciaires, nous avons besoin des renseignements personnels suivants :

Nom de famille :	
Prénom :	Prénom (2) :
Date de naissance (AAAA/MM/JJ) :	

Section 1 : Autodéclaration des antécédents judiciaires

Déclaration de culpabilité pour une infraction criminelle et/ou pénale

- Je n'ai pas été déclaré(e) coupable d'une infraction criminelle et/ou pénale au Canada ou à l'étranger.
 J'ai été déclaré(e) coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE DE LA DÉCISION DE CULPABILITÉ	LIEU DE L'INFRACTION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DU TRIBUNAL

Accusation(s) encore pendante(s) pour une infraction criminelle et/ou pénale

- Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante (en cours) concernant une infraction criminelle et/ou pénale au Canada ou à l'étranger.
- Je fais l'objet d'une ou plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	LIEU DE L'INFRACTON ET, LE CAS ÉCHÉANT, DU TRIBUNAL

Ordonnance judiciaire pour une infraction criminelle et/ou pénale

- Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi au Canada ou à l'étranger.
- Je fais l'objet d'une ou plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi au Canada ou à l'étranger, à savoir :

NATURE DE L'ORDONNANCE	DATE DE L'ORDONNANCE	LIEU DE L'ORDONNANCE

Section 2 : Déclaration du candidat ou de la candidate

Je certifie que tous les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets et je m'engage à déclarer tout changement relatif à mes antécédents judiciaires dans les 10 jours de leur occurrence. J'autorise à ce qu'un représentant ou une représentante de l'établissement vérifie mes antécédents judiciaires, c'est-à-dire toute déclaration de culpabilité pénale ou criminelle au Canada ou à l'étranger, toute ordonnance judiciaire subsistant au Canada ou à l'étranger ou toute accusation pénale ou criminelle pendante au Canada ou à l'étranger. J'autorise également à ce que l'établissement communique et reçoive tous les renseignements nécessaires à la vérification de ma déclaration des antécédents judiciaires par un corps policier local. J'autorise aussi l'établissement à procéder à la vérification de mon plomitif.

Date :

Lieu :

Signature :